

Notre destinée Notre solidarité



46^e assemblée annuelle du Syndicat des Métallos
Du 17 au 19 novembre 2010

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Notre destinée
Notre solidarité



Table des matières

- 3** Requêtes en accréditation
- 4** Conventions collectives
- 7** Fonds de grève
- 10** Service du recrutement
- 11** Service de l'éducation
- 13** Service de l'équité salariale
- 14** Service des communications
- 17** Services juridiques
- 19** Service de la recherche
- 21** Service de la solidarité internationale, du soutien aux luttes et de l'action politique
- 23** Comité de la condition féminine
- 24** Service de la santé sécurité et de l'environnement



Requêtes en accréditation

DÉPOSÉES ET ACCORDÉES ENTRE LE 1^{er} SEPTEMBRE 2009 ET LE 31 AOÛT 2010

SI	Employeur	Dépôt	Accréditation	Membres
08922-	Sécurité Pro-Est (Rivière-du-Loup)	2009/07/16	2009/09/02	4
08922-	Sécurité Pro-Est (Gaspé)	2009/09/21	2009/10/19	5
07625-135	Industries Lemieux Inc.	2009/10/05	2009/10/30	53
08922-142	Groupe Conseil VCS	2009/11/06	2009/11/30	5
02008-	Drakkar Ressources humaines	2009/10/14	2009/12/21	55
02008-52	Management OPS Inc.	2009/10/14	2009/12/21	55
I-1000	Municipalité Grenville	2009/12/10	2010/01/08	15
07065-65	Résidence des Bâtitseurs	2009/12/07	2010/01/13	35
08922-	Sécurité Riverain	2009/12/11	2010/01/20	100
08922-	BCIA	2009/12/14	2010/02/08	400
09400-93	Quality Hôtel Anjou	2010/01/13	2010/02/11	15
08922-143	G.O. Sécurité Granby Inc.	2010/01/22	2010/02/26	10
08922-144	Protectel Inc.	2010/01/27	2010/03/03	8
07065-66	Résidence J.R. Lafontaine	2010/02/22	2010/03/17	16
09538-02	Traverse Isle-aux-Coudres	2010/01/22	2010/03/22	30
08922-	Groupe Sécurité Becq	2010/01/24	2010/03/29	3
08922-	Enquête Sécurité Pontiac Inc.	2010/03/04	2010/03/30	9
02008-53	FCM Recyclage	2010/02/06	2010/03/31	29
08922-145	Sécuri-Max Canada Inc.	2010/04/13	2010/05/13	9
07625-17	Mécachrome Inc.	2010/05/28	2010/05/28	93
1976	Nordia Inc.	2010/06/01	2010/06/01	130
07065-69	Villa Port-Cartier	2010/04/26	2010/06/07	9
09414-143	Acier inoxydable Fafard Inc.	2010/05/30	2010/06/28	37
09414-144	Industries Harvey Inc.	2010/06/05	2010/07/08	32
07708-	Services ferroviaires de l'Estuaire	2010/05/21	2010/07/14	5
02008-55	Centre Sportif Rouville	2010/08/03	2010/08/25	13
08922-	Sécurité Invest. Optimum	2010/05/21	2010/08/25	8
08922-146	Service de sécurité TSM	2010/07/15	2010/08/25	5
			TOTAL	1188



Conventions collectives

SIGNÉES ENTRE LE 1^{er} SEPTEMBRE 2009 ET LE 31 AOÛT 2010

Section locale	Employeur	Signature
00206-G	O-I CANADA CORP.	2010-06-15
02008-03	AMCOR EMBALLAGES PET CANADA INC. (AMCOR EMBALLAGES, LACHINE)	2010-03-29
02008-05	MITCHELL AEROSPACE INC.	2009-11-25
02008-06	ÉQUIPEMENT D'ALIMENT LIBERTÉ	2010-07-08
02008-07	GROUPE CANAM INC.	2010-02-02
02008-22	MAINTENANCE SEPT-ÎLES (1977)	2010-07-13
02008-23	SERVICE ET CONSTRUCTION MOBILE LTÉE	2010-07-13
02008-24	JOHN REID & FILS LTÉE	2010-07-13
02008-26	ÉQUIPEMENT M.P. INC.	2010-07-13
02008-27	GAUVREAU & LAROCHE PETROLIUM	2010-07-13
02008-28	FUGÈRE & FILS INC.	2010-07-13
02008-29	MAINTENANCE COLLETTE INC.	2010-07-13
02008-31	ÉQUIPEMENTS PETROLIERS CLAUDE PEDNEAULT INC.	2010-07-13
02008-35	CLUB DE GOLF SOREL-TRACY LES DUNES INC.	2010-07-23
02008-45	BROWNSBURG ELECTRONIK INC.	2010-02-11
02008-46	COOP DES PROPRIÉTAIRES DE TAXI DE LAVAL	2010-06-10
02008-47	UNIMIN CANADA LTÉE (ST-CANUT)	2010-01-23
02008-50	CORPORATION DE RUBANS HUBSCHER LTÉE	2009-09-17
02008-54	ARCLIN CANADA LTÉE	2010-05-05
04796-11	ZURITT CORPORATION (CANADA)	2010-06-21
04796-20	USINE CAMFLO INC.	2010-04-10
06213	RESCO CANADA INC.	2010-05-05
06254	MINES WABUSH (P&M)	2010-02-22
06254-01	MINES WABUSH (O&T)	2010-02-22
06586-00	ARCELORMITTAL MONTRÉAL INC.	2010-05-14
06586-02	ARCELORMITTAL MONTRÉAL INC.	2010-05-20
06586-06	LES MINÉRAUX HARSCO	2010-02-05
06839	INFASCO, DIV. DE IFASTGROUPE	2009-10-28
07046	METRA ALUMINIUM INC.	2010-03-26
07065-13	LYNK AUTO PRODUCTS INC.	2009-12-02
07065-18	RIVE-NORD MEDIAS, UNE DIVISION DE CORPORATION SUN MEDIA	2009-09-14
07065-23	AIR CARGO SERVICE SEPT-ÎLES	2009-10-26
07065-25	REIMATECH, DIV. DE BREMO INC.	2010-06-04
07065-44	AUTOBUS DU FER INC.	2010-01-22
07065-53	INDUSTRIES MINGAN INC.	2010-02-24
07065-63	ACIER LEROUX INC.	2010-01-18
07065-64	MÉTALLURGIE BRASCO ENTRETIEN INC.	2009-12-17
07065-65	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SEPT-ÎLES (Résidence des Bâtisseurs)	2010-07-15
07287-03	LAVAL FORTIN LTÉE	2010-03-03
07287-07	IDENTIFICATION SPORTS INC.	2010-05-12
07287-17	MÉTAUX RUSSEL INC.	2009-10-28

Section locale	Employeur	Signature
07287-27	BÉTON PROVINCIAL LTÉE (DOLBEAU/ROBERVAL)	2010-01-19
07287-28	LA CORPORATION NEWALTA	2009-12-17
07531-08	MEUBLES CATHEDRA INC., DIVISION H.P. CYRENNE	2010-04-22
07531-16	SOUCY TECHNO INC.	2010-04-22
07531-17	MOTREC	2010-05-27
07538-03	BÉTON DES ÎLES	2009-12-04
07538-09	GARAGE CLARKE INC.	2010-07-16
07625-101	UNIBOARD CANADA INC.	2010-04-14
07625-107	FIXATIONS SHUR-FAST INC./SHUR-FAST FASTENERS INC	2010-08-30
07625-109	FRANK ET MARIO MÉTAL INC.	2010-06-14
07625-133	SPORT MASKA INC.	2010-02-24
07625-18	6037402 CANADA INC. DISTRIBUTION ACIER POINTE-CLAIRE	2010-06-17
07625-49	PRODUITS CHIMIQUES BGR INC.	2009-11-04
07625-98	GROUPE PERMACON, DIV. DE LES MAT. DE CONSTR. OLDCASTLE CANADA INC.	2010-07-29
07625-BT	METCOR INC.	2010-05-11
07625-CR	JLVS	2009-12-23
07625-E7	PORTES GENSTEEL	2010-05-16
07625-E8	PRODUITS MOULÉS OLDCASTLE, division de Les matériaux de const. Oldcastle Canada	2010-06-06
07708-19	ST-BASILE TRANSPORT INC.	2009-09-23
07708-32	ACIER ÉCAN, DIV. DE ACIER AGF INC.	2010-07-08
07708-39	BORDURES POLYCOR INC.	2010-07-29
07708-59	MOULIN À PAPIER PORTNEUF INC.	2010-06-30
07708-61	SITEC, S.E.C.	2010-07-15
07811-16	DELOUPE INC.	2010-05-17
07885-01	COMPAGNIE GÉNÉRALE MANUFACTURIÈRE LTÉE	2010-01-25
07885-05	PRODUITS IND. DE HAUTE TEMP PYROTEK INC.	2010-02-09
08060-00	ARCELORMITTAL MONTRÉAL INC. (Bureau Contrecoeur)	2010-05-14
08396-01	SIEMENS TRANSFORMATEURS CANADA INC.	2009-11-18
08396-03	MARGARINE THIBAUT INC.	2010-06-02
08456	PRODUITS DE MÉTAL VULCAIN INC.	2010-03-24
08897	ARCELORMITTAL MONTRÉAL INC. (Usine de Longueuil)	2010-05-14
08922-122	BUREAU CANADIEN D'INVESTIGATION ET D'AJUSTEMENT (BCIA) INC.	2010-04-16
08922-142	GROUPE CONSEIL VCS	2010-06-07
09153-23	OUTILS GLADU S.E.N.C.	2010-03-31
09153-28	PROCYCLE INC.	2010-02-24
09224-02	SITEC S.E.C.	2010-07-15
09232	CIMENT QUÉBEC INC.	2010-04-07
09258-01	CUISINES GASPÉSIENNES LTÉE	2009-09-21
09291-07	CONSEIL RÉGIONAL FTQ DE L'ABITIBI-TÉMISC. & NORD-DU-QUÉBEC	2010-01-27
09400-03	9207-4616 QUÉBEC INC.	2010-06-04
09400-06	CORPORATION DE GESTION COLONIAL	2010-03-22
09400-19	WELCOME INNS BOUCHERVILLE (ENT) 2974266 CANADA INC.	2010-02-02

Section locale	Employeur	Signature
09400-33	CHÂTEAU BONNE ENTENTE SOC. EN COMMANDITE HOSPITALITÉ	2010-08-20
09400-51	INNVEST HOTELS GP LTD, opérant sous le nom de Comfort Inn Gatineau	2010-04-08
09400-54	INNVEST HOTELS GP LTD, opérant sous le nom de Comfort Inn Gatineau	2010-04-08
09400-63	INNVEST HOTELS GP 1 LTD opérant sous le nom de: Quality suites Québec (réception)	2009-11-06
09400-70	RESTAURANT LE MARIE-BEAUPRÉ INC.	2010-05-31
09400-86	WELCOME INNS BOUCHERVILLE (REC) 2974266 CANADA INC.	2010-02-02
09400-90	9206-4500 QUÉBEC INC. (RESTAURANT CHEZ CORA)	2010-06-08
09414-115	PAULYMARK DIV. DE INDUSTRIES MONT-ROUGE LTÉE	2010-05-04
09414-125	INFASCO, DIV. IFASTGROUPE LP, SOC. D'HEICO	2010-02-04
09414-127	PRODAM INC.	2010-01-26
09414-128	LES PRODUITS DE MARQUE LIBERTÉ	2010-02-24
09414-131	FORMULE FORD INC.	2010-04-15
09414-20	MARTIN INC.	2009-09-16
09414-34	ENTREPRISES P.N. FARRAR INC.	2010-02-26
09414-36	A. & D. PRÉVOST INC.	2010-07-07
09414-42	MIL-QUIP INC.	2009-10-15
09414-44	BONDUELLE CANADA INC.	2010-05-21
09414-69	LES SERVICES G & K QUÉBEC INC.	2010-03-04
09414-77	OUTILLAGES K&K	2009-12-21
09414-91	DOMINION GRANITE (1953) INC.	2010-02-10
09450	OUELLET CANADA INC.	2010-06-16
09538-01	MÉCANIQUE ROJEC CANADA LTÉE	2009-12-08
09611	INDUSTRIES CANATAL INC (ancien 07811-20)	2009-10-05
15377-15	SYNDICAT DES MÉTALLOS, SECTION LOCALE 9414	2009-09-24
15403	LAFARGE CANADA INC. (Lafarge groupe granulats, béton & asphalte)	2010-03-31



Service du recrutement

L'année s'est avérée plutôt difficile pour le recrutement. Les employeurs redoublent d'attention pour éviter la syndicalisation. On constate toujours une tendance à utiliser des syndicats indépendants pour contrer les efforts de syndicalisation.

Pendant un certain temps, les recruteurs ont tenté d'approcher des exécutifs de syndicats indépendants pour les amener à adhérer au Syndicat des Métallos. La stratégie n'a pas été concluante. Ainsi, ils sont revenus à la méthode d'organisation plus traditionnelle, davantage axée sur les contacts directs avec les travailleurs, plus près des enjeux vécus dans les différents milieux de travail.

Dans cette optique, le service a renouvelé son matériel promotionnel pour distribuer massivement de l'information sur le syndicalisme. L'approche semble fructueuse. Déjà plusieurs requêtes en accréditation ont été déposées à la suite de cette initiative.

Une campagne régionale a aussi été lancée en Abitibi, visant plus spécifiquement les travailleurs du secteur minier, qui connaît un nouvel essor. Un feuillet spécial d'information retraçant l'apport du Syndicat des Métallos au développement de la région ainsi que l'action du syndicat en faveur des travailleurs du secteur minier a été distribué. Une conférence de presse pour lancer un appel à la syndicalisation des mineurs a aussi été tenue au début octobre.

Malgré le contexte difficile, le Syndicat des Métallos a recruté plus d'un millier de membres au cours de l'année.

C'est sans compter le recrutement dans des secteurs non traditionnels. En effet, l'Association pour la défense des droits des courtiers immobiliers du Québec a été mise sur pied afin de regrouper ces travailleurs autonomes, aux prises avec des frais importants qui vont en augmentant, en raison d'une récente révision de la réglementation par le gouvernement. Ce regroupement se développe en association avec la section Travailleurs autonomes Québec des Métallos (TAQ).

Des pourparlers sont aussi en cours avec l'Association nationale des camionneurs artisans inc (ANCAI) en vue d'une affiliation à TAQ.

Je tiens en terminant à souligner l'engagement soutenu des recruteurs, qui font un travail de base pour démystifier le syndicalisme et favoriser la solidarité entre les travailleurs. Sans eux, le Syndicat verrait son membership, et par le fait même sa force, décliner. Chaque membre ou officier peut apporter une aide précieuse en référant des contacts dans divers milieux de travail.

Marcel Édoin



Service de l'éducation

Une année bien remplie !

Le service de l'éducation a eu une année chargée à la suite des élections dans les sections locales en 2009. Les nouveaux élus sont nombreux à avoir profité de nos formations. C'est pour nous un gage de confiance de leur part. En effet, nous avons connu une augmentation de 28 % de participation par rapport à l'an dernier. Cela fait un total de 1258 participants et participantes pour l'ensemble des 84 cours donnés dans nos différentes régions.

Nous constatons cependant une baisse de la participation des femmes, pour une deuxième année consécutive. En trois ans, nous sommes passés de 18,6 % à 15,6 %, puis 14,9 %, soit une diminution de 3,7 points sur trois ans. Il semble toujours difficile de convaincre les femmes de s'impliquer syndicalement, par conséquent, nous devons faire un effort supplémentaire.

Afin de répondre à la hausse de participation, nous avons formé six nouveaux formateurs et formatrices dans quelques-unes de nos régions durant l'année.

Des nouveaux cours à l'horizon

Nous ajouterons deux cours à notre programme d'éducation en 2011, soit un portant sur les assurances collectives et un autre sur l'action politique.

«Comprendre pour agir en assurances collectives» a été conçu en collaboration avec le Service de recherche et fait suite aux nombreuses demandes de nos sections locales. Ce cours était devenu nécessaire afin de mieux comprendre comment influencer sur le coût des assurances collectives, compte tenu de l'enjeu grandissant aux tables de négociations. Son contenu permettra aux dirigeants de connaître les mécanismes d'administration des régimes, les éléments à négocier, la fiscalité applicable ainsi que les démarches à entreprendre dans la gestion de dossiers problématiques.

«L'action politique: un engagement citoyen permanent» est le résultat de résolutions des assemblées annuelles 2008 et 2009. Nous avons développé ce cours au sein d'un sous-comité d'éducation à la FTQ, puisque la centrale avait reçu le même mandat lors de congrès précédents. Ce cours vise à développer l'esprit critique de nos militants et militantes face aux choix politiques des élus, en fonction de nos valeurs d'équité et de justice.

Nous vous invitons à prendre connaissance du calendrier de l'éducation 2011 pour en savoir davantage et pour vous inscrire.

FTQ

Nous avons aussi collaboré à la réalisation d'un deuxième cours à la FTQ qui correspondait à nos besoins. Il est intitulé: «Analyse du fonctionnement d'une entreprise et évaluation de sa situation financière». Ce cours aide à poser un diagnostic sur la situation d'une entreprise, afin d'évaluer le risque sur l'emploi et d'intervenir de façon préventive. Il devrait être suivi par les dirigeants des sections locales, particulièrement en période de préparation des négociations. Les personnes qui s'y inscrivent seront éligibles à la politique du Fonds de solidarité FTQ en matière de remboursement du salaire, transport et hébergement. Pour plus d'information, consulter le programme de l'éducation FTQ 2010-2011.

Un dernier mot à nos formateurs et formatrices

Nous ne saurions conclure ce rapport d'activités sans remercier nos formateurs et formatrices pour leur assiduité et leur grande disponibilité tout au long de l'année. Merci !

Marie-Danielle Lapointe

LISTE DES COURS POUR 2009-2010

	Nombre de cours donnés	Participants-es	H	F	Cours annulés
PROGRAMME RÉGULIER					
Agir syndicalement pour prendre en charge nos régimes de retraite	1	14	13	1	
Capsule juridique: Harcèlement psychologique	2	39	38	1	
Capsule juridique: Le devoir de représentation	5	59	53	6	3
Capsule juridique: Le droit du travail en évolution	6	99	90	9	
Capsule juridique: Le respect de la vie privée au travail	1	11	11	0	
Communication & leadership	2	25	21	4	
Délégués et déléguées	20	330	280	50	1
Dirigeant-dirigeante	3	45	40	5	4
Dossier d'appel à la CSST	1	7	6	1	1
Dossier du grief à l'arbitrage	3	45	41	4	3
Enquête d'accident	2	27	24	3	
Initiation aux nouveaux délégués	1	16	12	4	
Introduction à la santé et sécurité	9	156	143	13	1
Le travail syndical en prévention	2	35	30	5	
Les finances de la section locale	5	61	55	6	1
Négociation de convention collective	6	89	75	14	1
Perfectionnement de nos méthodes de travail	1	17	16	1	3
Prendre en main sa retraite	8	121	70	51	
Réclamation à la CSST	4	49	45	4	1
Résolution de conflits	1	9	4	5	2
TOTAL PROGRAMME RÉGULIER	83	1254	1067	187	21
DEMANDES SPÉCIALES					
Approche en santé sécurité	1	4	4		
TOTAL DES DEMANDES SPÉCIALES	1	4	4	0	0
GRAND TOTAL	84	1258	1071	187	21



Service de l'équité salariale et de l'évaluation des emplois

La Loi sur l'équité salariale a pour but de corriger les écarts salariaux dus à la discrimination systémique fondée sur le sexe, à l'égard des personnes qui occupent des emplois dans des catégories à prédominance féminine. Elle existe depuis le 21 novembre 1997 et a été modifiée en mai 2009.

La loi introduit la notion de salaire égal pour un travail équivalent. On ne parle plus uniquement de salaire égal pour un travail égal.

J'ai profité des tournées régionales pour informer les membres des principaux changements. Les principales modifications ont trait aux délais de réalisation de l'exercice d'équité et à son maintien.

Nouvelle échéance

La nouvelle échéance pour la mise en place de l'équité ou le maintien est le **31 décembre 2010** pour les entreprises déjà assujetties à la loi. Des plaintes pourront être déposées contre les entreprises qui ne la respecteront pas à partir du 1^{er} janvier 2011. La vigilance est toutefois de mise: si les plaintes sont déposées après le 30 mai 2011, la rétroactivité ne pourra excéder cinq ans antérieurs au moment du dépôt de la plainte.

Maintien

Quant au maintien, une **périodicité** a été instaurée. L'employeur a l'obligation d'évaluer son maintien à **tous les cinq ans**, à partir de la date de l'affichage de l'exercice d'équité ou au moment où il aurait dû avoir été fait. Il n'y aura pas de rétroactivité sur les ajustements salariaux possibles pour des emplois modifiés au cours de ces cinq années. L'employeur devra aussi présenter les résultats d'évaluation du maintien par un **affichage détaillé, obligatoire**, d'une durée de 60 jours.

Toutefois, ces nouvelles dispositions ne feront pas de miracles et n'offrent pas toutes les solutions sur un plateau d'argent. Plus que jamais, nous croyons que la meilleure façon de maintenir l'équité salariale et de s'assurer de mesurer les changements aux emplois tant féminins que masculins, c'est d'insérer le mécanisme de maintien dans les conventions collectives, par le biais de la négociation.

Vous trouverez également toutes ces informations sur le site internet des métallos **www.metallos.org**

Travaux

J'ai vu les demandes affluer durant la dernière année, à cause de l'échéance du 31 décembre 2010. Les employeurs se réveillent! Comme en 2001, on constate malheureusement que certains d'entre eux veulent finir avant même d'avoir commencé, par crainte des amendes. Il faut garder l'œil ouvert pour s'assurer que le travail se fasse correctement.

Je vous demande de vérifier si l'équité ou le maintien est fait chez votre employeur. C'est un droit acquis important et il faut tout mettre en œuvre pour le faire respecter.

Commission de l'équité salariale

Encore cette année nous avons eu recours à la Commission de l'équité salariale. Que ce soit par le processus de traitement des plaintes ou des différends, nous avons obtenu les services de conciliateurs ou d'enquêteurs qui se sont avérés d'une grande utilité.

Scène fédérale

Malgré tous les efforts déployés depuis 2001, il n'y a toujours pas de loi proactive d'équité salariale pour les travailleuses et les travailleurs sous juridiction fédérale. Les salariés qui sont discriminés n'ont d'autres moyens que de porter plainte en vertu de la Charte canadienne des droits de la personne, un processus long et fastidieux qui en décourage plus d'un.

La bataille se poursuit. Nous aurons besoin de vous tous pour atteindre notre objectif. Soyez prêts à répondre à nos demandes de mobilisation ou d'action.

Évaluation des emplois

Votre service n'en est pas seulement un d'équité salariale mais aussi d'évaluation des emplois et de plus en plus de membres s'en servent. De nouveaux dossiers viennent se greffer.

Nous avons toujours notre système SES qui fonctionne dans le cas d'implantation de système d'évaluation ou pour la réalisation de l'équité salariale.

N'hésitez pas à contacter votre service d'équité salariale et d'évaluation des emplois.

Carole Jodoin



Service des communications

L'année a été bien remplie pour le service des communications, tant sur le plan des publications internes que des relations de presse avec les médias.

Communications internes

Le bulletin Traits d'union, dont le montage est fait à l'interne, a paru systématiquement à tous les deux mois, soit six numéros dans l'année.

La revue Le Métallo, envoyée à domicile à tous les membres, est parue à l'automne 2010, après presque deux ans d'absence. Tout comme cela avait été fait l'an dernier pour le Traits d'union, la présentation du Métallo a été modifiée.

Soulignons la précieuse collaboration des correspondants à ces deux publications. Cette année l'équipe était formée de Manon Bertrand, Sophie Paulin (Montréal); Jeannot Bradette et Gaétan Paulin (Montréal); Donald Proulx, Luc Turner, Nicolas Lapierre (Côte-Nord); Nancy Thibault (Nord-Nord-Ouest); Philippe Doré, Yan Gauthier, Martin Tremblay (Québec).

Malheureusement, Nicolas Turner, Sophie Paulin et Martin Tremblay ont quitté l'équipe en raison de changements d'emploi et nous les remercions grandement pour leur dévouement. De nouveaux venus se joignent à l'équipe: Martin Jacques (Nord-Nord-Ouest) et Isabelle Bournival (qui travaille plus spécifiquement sur la mise en ligne de nouvelles sur la page Facebook des Métallos).

Merci à ceux qui nous quittent, bienvenue aux nouveaux. Bravo à toute l'équipe pour l'excellent travail.

Outre les publications, le service des communications met à jour le site Internet (mentionnons d'ailleurs la participation de Roseline Mongeon à cette tâche) et participe à la rédaction de contenu pour d'autres publications syndicales, telles celles de notre syndicat à l'échelle canadienne ou encore de la FTQ.

L'assemblée annuelle nécessite une grande implication du service des communications, tant pour la production de documents que l'organisation de l'événement.

Soulignons par ailleurs que le Syndicat s'est doté d'une caméra vidéo afin de prendre des images lors d'événements marquants de la vie syndicale, entre autres lors des rencontres régionales.

Projets spéciaux

Outre les publications régulières, plusieurs documents ponctuels ont été produits. Ainsi, les dépliants destinés au recrutement ont été mis à jour. Dans cette lignée, un journal spécial a été publié pour soutenir une campagne de recrutement auprès de mineurs en Abitibi. Des activités de presse visant spécifiquement les médias de la région ont accompagné cette campagne.

Le service des communications a aussi été mis à contribution dans le cadre de la campagne AGIR sur la santé ainsi que pour la pétition sur l'achat de câbles québécois par Hydro-Québec.

Relations de presse

Une trentaine de communiqués de presse ont été publiés. Très souvent, ils surviennent en appui à la négociation ou pour faire état d'un nouveau contrat de travail. Ceux-ci reçoivent en général une bonne couverture médiatique régionale. Plusieurs sorties de presse ont aussi fait l'objet d'une couverture nationale, notamment en ce qui a trait à la révision de la Loi sur les mines, au regroupement des courtiers immobiliers ou encore aux intérêts des agents de sécurité lors de la faillite de BCIA.

Lors des sorties de presse d'envergure plus importante, une recension des principaux reportages est effectuée et transmise par courriel à nos listes de distribution.

Sur un ton plus personnel, je tiens à souligner l'ouverture dont tous ont fait preuve pour m'accueillir l'an dernier. Je me sens maintenant métallo à part entière, et fière de l'être!

Bonne assemblée!

Clairandrée Cauchy

Communiqués de presse

DU 1^{er} NOVEMBRE 2009 AU 31 OCTOBRE 2010

NOVEMBRE 2009

- 3 Des travailleurs du câble manifestent devant l'Assemblée nationale
HYDRO PEUT EXPORTER DE L'ÉLECTRICITÉ, PAS NOS EMPLOIS!
- 19 UNE SORTIE DE CRISE POUR LE MONDE
- 19 Pétition contre la privatisation en santé
LE PRIVÉ : UNE MENACE POUR NOS ASSURANCES COLLECTIVES
- 25 GENERAL CABLE À LA MALBAIE : L'EMPLOYEUR DOIT SE RÉVEILLER!
- 30 Les syndiqués de Lab Chrysotile ont gain de cause
LA COUR SUPÉRIEURE ORDONNE LE PAIEMENT D'UN DEMI-MILLION

DÉCEMBRE 2009

- 7 Exploration de gisements d'uranium à Sept-Îles
« LES MÉDECINS PRENNENT LA POPULATION DE SEPT-ÎLES EN OTAGE! »
- 21 Les agents de sécurité veulent être remplacés pendant leur demi-heure de lunch
« QUAND IL TRAVAILLAIT À L'HÔPITAL, LE MINISTRE BOLDUC MANGEAIT-IL DANS LE CORRIDOR À CÔTÉ D'UNE CIVIÈRE? » –demandent les agents de sécurité de l'hôpital de Trois-Rivières

FÉVRIER 2010

- 3 Négociation fructueuse à Mine Wabush
LES TRAVAILLEURS AURONT DROIT À 5 \$ DE PLUS L'HEURE
- 9 Alain Croteau prendra la relève de Roland Labonté
NOUVEAU COORDONNATEUR POUR LES MÉTALLOS SUR LA CÔTE-NORD
- 16 Dépôt d'une pétition de 6700 signatures pour qu'Hydro-Québec achète ses câbles au Québec
« HYDRO-QUÉBEC NE PEUT FERMER LES YEUX DEVANT LA MORT ANNONCÉE DE L'INDUSTRIE DU CÂBLE ÉLECTRIQUE » – Daniel Roy, directeur du Syndicat des Métallos

MARS 2010

- 10 Les Métallos à la défense du régime public
« LE SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIC EST UN AVANTAGE COMPÉTITIF POUR L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC » –fait valoir le directeur du Syndicat des Métallos, Daniel Roy

AVRIL 2010

- 16 Arrêt de travail à la mine RioTinto Fer et Titane
L'EMPLOYEUR N'A PAS À JETER LA FAUTE SUR LES TRAVAILLEURS
- 19 Débrayage chez MPI à Portneuf
EN GRÈVE POUR LES ASSURANCES ET LA RÉTROACTIVITÉ SALARIALE
- 26 Débrayage chez Metcor à Saint-Eustache
L'EMPLOYEUR NE DOIT PAS SE DÉFILER!
- 30 Étude sur les mines de l'IRIS
« ENTRE LA THÉORIE ET LA VRAIE VIE, IL Y A DES TRAVAILLEURS ET DES RÉGIONS QUI VIVENT DES MINES » –Daniel Roy, directeur des Métallos

MAI 2010

- 01 Fin de la grève chez Metcor à Saint-Eustache
UNE GRÈVE-ÉCLAIR QUI DONNE DES RÉSULTATS
- 07 BCIA dans la tourmente
LES TRAVAILLEURS EN ONT ASSEZ DE SE FAIRE NIAISER
- 25 Manifestation des travailleurs de SAPA
POUR LE RESPECT DE L'ANCIENNETÉ!
- 27 Faillite de BCIA
LES TRAVAILLEURS TOURNENT LA PAGE SUR UNE TRISTE SAGA
- 28 Fin de la grève chez MPI Portneuf
L'EMPLOYEUR PAIERA SA JUSTE PART DES ASSURANCES

JUIN 2010

- 01 Entente de principe chez Xstrata-CCR
BONIFICATION SIGNIFICATIVE
DU RÉGIME DE RETRAITE
- 07 Entente de principe au CPE Au Jardin de Pierrot
UN BON CONTRAT CONCLU
GRÂCE À LA SOLIDARITÉ
- 08 PREMIÈRE CONVENTION COLLECTIVE
DANS UN RESTAURANT CORA
- 20 La campagne pour l'achat québécois a porté fruit
CONTRAT DE TRAVAIL RATIFIÉ
CHEZ GENERAL CABLE
- 21 Premier contrat de travail à la Résidence des Bâtisseurs
DES HAUSSES ALLANT JUSQU'À 24%
DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE!

JUILLET 2010

- 05 Comportement antisyndical chez Victor Innovatex
MANIFESTATION DE SOLIDARITÉ DES
MÉTALLOS DEVANT LA FILATURE
- 15 Mécontentement au Château Bonne Entente
RISQUE DE GRÈVE EN PLEINE SAISON ESTIVALE
- 26 Décès d'un agent de sécurité à Coleraine
LES MÉTALLOS DEMANDENT UN
PAIRAGE DES AGENTS

SEPTEMBRE 2010

- 14 Création de l'Association de défense
des courtiers immobiliers du Québec
LES COURTIERS IMMOBILIERS S'ASSOCIENT
À LA SECTION TRAVAILLEURS AUTONOMES
QUÉBEC DU SYNDICAT DES MÉTALLOS
- 16 Fermeture de l'usine RHI Bécancour
LES MÉTALLOS DEMANDENT D'ATTÉNUER
L'IMPACT POUR LES TRAVAILLEURS

OCTOBRE 2010

- 06 Lancement d'une campagne de recrutement
des Métallos en Abitibi
UNE VOIX FORTE POUR LES MINEURS
- 18 Allégations d'Alcoa quant au fonctionnement de
l'aluminerie de Bécancour
LE SYNDICAT N'A RIEN FAIT POUR ENTRAVER
LE FONCTIONNEMENT DE L'USINE



Services juridiques

Ce rapport vise les activités juridiques du Syndicat des Métallos effectuées par M^e Pierre Lalonde pour la période du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010.

Audiences

J'ai représenté le Syndicat, ses officiers ou ses membres à l'occasion d'audiences dans des champs d'activités variés pour plus d'une cinquantaine de journées, sans compter les dossiers qui ont fait l'objet d'un règlement. Il s'agissait de griefs, plaintes, demandes, requêtes, actions ou autres procédures devant les cours de juridiction civile, les tribunaux d'arbitrage, la Commission des relations du travail, le Conseil canadien des relations industrielles, la Commission des lésions professionnelles, etc.

Consultations et avis juridiques

J'ai régulièrement répondu à des demandes d'information, de conseils ou de recherches juridiques de la part des dirigeants et des permanents. Certaines d'entre elles viennent des officiers ayant reçu l'autorisation des permanents ou des coordonnateurs. Il s'agit de rencontres, de conversations téléphoniques ou de courriels. Il peut également s'agir de «coaching» d'un plaideur qui est confronté à un point de droit difficile lors de la préparation de la représentation d'un salarié devant un tribunal. Plusieurs centaines de consultations sont ainsi données chaque année. Elles visent particulièrement les conventions collectives, le droit administratif, le droit civil, le droit pénal, la faillite, l'insolvabilité...

Lorsque la réponse doit se faire par écrit selon une forme qui respecte mes obligations déontologiques, il est alors question d'avis ou d'opinion juridique.

Conférences et cours

J'ai aussi présenté devant divers groupes métallos, des conférences, des séances ou des capsules de formation sur l'obligation de représentation, le droit à la vie privée, le harcèlement psychologique, la négociation des conventions collectives, la sous-traitance, les grèves illégales, les recours en assurance collective, la publicité des décisions et une capsule intitulée « le droit du travail en évolution ». Le soussigné a également présenté une revue de la jurisprudence au Séminaire d'arbitrage de la FTQ. En collaboration avec Richard Pagé et René Bellemare nous travaillons à mettre sur pied une

présentation sur les trois parties du *Code canadien du travail*.

Comités sur l'arbitrage de griefs

Un de ces comités est chargé d'adresser des recommandations au Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTMO) où je siège avec plusieurs représentants des autres centrales syndicales. Ce comité est responsable d'examiner les demandes d'inscription à la liste des arbitres dressée annuellement par le ministre et les demandes de réinscription de ces arbitres. Plusieurs nouveaux arbitres y sont inscrits chaque année, à la suite de ces travaux. J'ai également été mandaté par la direction pour participer à un comité de la FTQ sur des changements à l'étude en matière d'arbitrage de griefs.

Quelques-uns des dossiers qui méritent d'être soulignés

Le Syndicat des Métallos, section locale 9324 accréditée auprès de Métromédia CMR Plus inc. et d'Expression Média inc., sous-traitants de la STM, a eu le droit d'intervenir dans un arbitrage de griefs opposant la CSN à l'employeur, la STM, puisque l'objet du grief concernait la sous-traitance. Cette décision de l'arbitre autorisant l'intervention des Métallos fut par la suite confirmée par la Cour supérieure, dont le jugement a été porté en appel. La Cour d'appel a rendu jugement le 22 janvier 2010, rejetant notre prétention. Ce jugement a cependant eu pour effet de clarifier une fois pour toutes la question de l'intervention d'une tierce partie devant l'arbitre de griefs.

Il importe de souligner que le soussigné est toujours saisi de plusieurs appels devant la Commission des lésions professionnelles relativement à 11 travailleurs de la minière ArcelorMittal à Fermont, qui déclarent avoir été intoxiqués à la fumée et à la poussière de manganèse, leur occasionnant des problèmes cognitifs et moteurs. Nous avons été entendus par la CLP dans le dernier de ces dossiers les 22 et 23 septembre et attendons la décision.

L'entreprise ArcelorMittal de Fermont a déposé un grief patronal à l'endroit du Syndicat des Métallos, section locale 5778, réclamant 2,4 millions de dollars

en dommages et intérêts pour une perte de production qui aurait été occasionnée par des moyens de pression exercés durant la convention collective par le Syndicat, la section locale et ses membres. Une décision a été rendue le 27 novembre 2009 par l'arbitre Nicolas Cliche déclarant que les moyens de pression constituaient des moyens interdits par le *Code du travail* et condamnant le Syndicat à verser des dommages et intérêts à l'employeur pour les pertes de production occasionnées durant la période où sont survenus ces moyens illégaux. Les parties ont par la suite convenu d'un règlement sur le quantum de ces dommages et intérêts.

L'arbitre de griefs, Robert Choquette, a rendu en décembre 2008, une sentence reconnaissant qu'une échelle de salaire distincte pour des salariés de l'entreprise Infasco ayant été engagés après le 4 novembre 1996, constituait une disparité de traitement et était illégale et contraire à l'article 87.1 de la *Loi sur les normes du travail* (clause « orphelin »). L'employeur a aussitôt porté cette décision en révision judiciaire et soulevait alors une éventuelle responsabilité du Syndicat qui avait négocié et conclu avec l'employeur la clause de disparité étant maintenant reconnue comme illégale. Cette affaire a fait l'objet d'un règlement hors cour où l'employeur a payé une compensation monétaire équitable aux plaignants.

Je représente également le Syndicat et les salariés de l'entreprise Prysmian qui poursuivent leur employeur à la suite de la fermeture de l'entreprise, après une longue période de négociations difficiles et infructueuses. Nous alléguons dans cette poursuite que l'employeur a fait usage de contraintes prohibées par l'article 14 du *Code du travail* et qu'il a également négocié de mauvaise foi. En réponse à cette poursuite, l'employeur a répliqué en poursuivant également le Syndicat et les salariés alléguant que le Syndicat aurait négocié de mauvaise foi.

Avant de terminer, soulignons que la Cour suprême a rendu le 29 juillet 2010 un jugement important à l'effet qu'un salarié ayant au moins deux ans de service continu auprès de son employeur et qui serait privé du droit de faire un grief en vertu de la convention collective, peut quand même soumettre un tel grief en cas de congédiement en application de l'article 124 de la *Loi sur les normes du travail*.

Le soussigné profite de l'occasion pour souhaiter à tous de bons débats et une excellente assemblée annuelle.

M^e Pierre Lalonde



Service de la recherche

Le service de la recherche soutient les permanents et permanentes dans leur travail. Il collige et analyse des renseignements provenant de différentes sources, telles l'Internet, des études publiées par divers organismes, des états financiers d'entreprises, des évaluations actuarielles de régimes de retraite, etc. Le service intervient aussi en matière de régimes de retraite, d'assurances collectives, d'évaluation monétaire dans le cadre de négociations ou de dossiers spécifiques ayant trait à des enjeux syndicaux ou à certains secteurs de l'économie.

Négociations

Cette année, nous avons épaulé les équipes de négociations de plusieurs sections locales. Nous avons analysé, parfois en collaboration avec des représentants du Fonds de solidarité FTQ, les états financiers des entreprises suivantes : Tranches Polycor, Entreprises Marchand, Dubord & Rainville, Deloupe, Meuble Villageois, Mecar Metal et Multipak.

Régimes de retraite

Nous avons répondu à des demandes d'information, provenant de permanents ou de membres, ayant trait aux régimes de retraite. Nous avons aussi participé à des rencontres ou encore fourni des informations à cet effet dans les dossiers suivants: Océanex, Iamgold, Resco Canada, Xstrata, Asten Johnson, ArcelorMittal Montréal, Prysmian, Acier Pointe-Claire, AD Prévoist, Owens Illinois, Industries Canatal, Corporation Acier Alliance et Permacon Montréal. Nous avons également conseillé d'anciens membres ou leur succession sur leurs droits au régime de retraite négocié avec leur employeur de l'époque.

Le régime de retraite à financement salarial de la FTQ (régime à prestations déterminées-PD) continue de se développer. Il compte plus de 1400 membres et un actif dépassant les 3,5 millions de dollars. Permacon Montréal, Entreprises Cresswell et Aliments Multibar sont parmi les nouveaux groupes métallos à avoir joint ce régime. Il nous permettra fort heureusement d'améliorer le sort de nos membres à la retraite.

Par ailleurs, le régime de retraite des Métallos (régime à cotisations déterminées-CD) auquel participaient quelques sections locales a mis fin à ses activités le 31

décembre 2009. Tout l'actif de la caisse a été payé ou transféré aux participants et bénéficiaires au plus tard le 28 juin 2010. Le régime de retraite à financement salarial de la FTQ le remplace avantageusement.

Formation

Le service de la recherche a travaillé, avec la collaboration du service de l'éducation et de nos conseillers en assurances collectives, à mettre sur pied un cours sur les assurances collectives. Il sera ajouté au calendrier de l'éducation pour l'année 2011. Nous sommes le premier syndicat au sein de la FTQ à offrir un tel cours, dispensé par nos formateurs internes.

CASOM

Le Service de recherche coordonne les activités du Comité sur les avantages sociaux des Métallos (CASOM). Ce comité est composé de notre directeur, de son adjoint, de permanents et permanentes, et de dirigeants ou dirigeantes de sections locales. Le CASOM est responsable de l'administration de notre regroupement d'assurances et de nos Fonds Métallos.

Des responsables du CASOM tiennent un kiosque à l'entrée de la salle de l'assemblée annuelle afin de fournir de l'information sur les Fonds Métallos ainsi que sur notre regroupement d'assurances.

Fonds Métallos

En 2010, le CASOM a entrepris une refonte de la politique de placements des Fonds Métallos. Un sous-comité du CASOM a été formé et émettra ses recommandations au cours des prochains mois. Plus de 4000 membres de notre syndicat ont choisi d'investir leurs revenus de retraite par le biais des Fonds Métallos.

Assurances collectives

Le Syndicat des Métallos a créé un regroupement d'assurances collectives qui s'avère un outil indispensable puisque le coût des assurances collectives tend résolument à augmenter. Le CASOM envisage de lancer un appel d'offres quant à son service de courtage afin de rassembler davantage de sections locales Métallos. Ce dossier sera donc à suivre.

Pour l'heure, le regroupement compte plus de 2000 membres provenant de différentes sections locales.

En conclusion

Le Syndicat des Métallos est le plus grand syndicat du secteur privé au Québec et la recherche fait partie des nombreux services mis à la disposition des sections locales. N'hésitez pas à avoir recours au service de la recherche, cela peut constituer un atout important en période de négociations.

Nous terminerons ce bref rapport d'activités en remerciant toutes les personnes qui collaborent de près ou de loin à ses activités. Un merci spécial aux membres du CASOM ainsi qu'aux officiers et officières des sections locales pour leur engagement.

Sur ce, bonne 46^e assemblée annuelle!

Frank Beaudin



Service de la solidarité internationale, du soutien aux luttes et de l'action politique

La solidarité internationale découle naturellement de notre action syndicale plus traditionnelle, dans le contexte d'une mondialisation qui transforme radicalement nos vies.

Fonds humanitaire des Métallos: 25 ans

En 1985, le directeur canadien Gérard Docquier, ancien ouvrier de l'usine Pirelli Câbles (Prysmian) a proposé au Congrès d'orientation que notre syndicat se dote d'un outil permanent pour promouvoir cette solidarité, soit le Fonds humanitaire des Métallos (FHM). Les contributions d'un cent de l'heure d'environ 50 000 métallos dans 500 unités génèrent un Fonds qui dépasse 1,3 million \$ annuellement. Plusieurs projets, particulièrement dans les pays du Sud, reçoivent de l'aide financière cruciale pour leurs missions. Un exemple: en juillet 2010, Gaétan Gladu et Roch Sorel, de la section locale composée 9414, ont accompagné la responsable canadienne du FHM au Guatemala dans une mission de formation de syndicalistes à la négociation collective.

Solidarité internationale

Notre travail en ce domaine vise à supporter le renforcement des liens et de la solidarité entre les travailleurs et les travailleuses du Nord et du Sud. Le responsable du service siège au comité de la solidarité internationale de la FTQ.

Colombie

Membre de la coalition SOS-Colombie, notre syndicat a poursuivi son action contre l'adoption par Ottawa du Traité de libre-échange Canada-Colombie (TLÉCC). C'est en Colombie que le plus grand nombre de syndicalistes sont assassinés chaque année: 48 en 2009 seulement. En dépit d'une opposition grandissante, le TLÉCC a été adopté au printemps, avec l'appui des libéraux et des conservateurs. L'accord n'offre aucun recours acceptable aux travailleurs et aux communautés pour faire respecter leurs droits.

Haïti

Déjà affligé par les intempéries, Haïti a vécu un séisme majeur en janvier 2010. Des centaines de milliers de personnes sont mortes et plus d'un million vivent toujours dans des abris de fortune. Le Fonds humanitaire a versé 25 000 \$ à Oxfam-Québec pour venir en aide aux Haïtiens. Une somme de plus de 3 000 \$ a aussi été versée par des sections locales et des membres.

Le FHM a par ailleurs soutenu la production de la vidéo «La culture du café: un avantage stratégique pour Haïti», qui a circulé largement en Haïti et été diffusée à plusieurs reprises à la télévision nationale. La filière Kafé continue de se développer: un premier conteneur de café «équitable» haïtien a été livré à Montréal en juillet 2010. Il permet à des centaines de familles de vivre plus décemment, tout en favorisant le reboisement.

Le CISO et la CQCAM

Notre syndicat soutient le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et la table de concertation de la Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM). La CQCAM a publié en février 2010 un rapport important sur les Politiques d'approvisionnement responsable (PAR) dans les entreprises québécoises. Nous avons aussi participé et encouragé nos membres à prendre part à leurs nombreuses activités, notamment la Journée mondiale pour le travail décent le 7 octobre dernier. Le responsable du service siège au CA du CISO.

Mexique

Nous appuyons toujours le Syndicat des mineurs et métallurgistes du Mexique (Los Mineros) qui mène une grève depuis trois ans contre la minière Grupo Mexico, à Cananea. La répression antisyndicale s'accroît et des syndicalistes sont battus et même assassinés, rappelant la situation grave vécue en Colombie.

Menacé d'arrestation par le gouvernement mexicain après avoir dénoncé la responsabilité de la compagnie

Grupo Mexico dans la mort de 65 mineurs, le président du syndicat, Napoléon Gómez Urrutia, vit en exil au Canada depuis plus de quatre ans. Le Syndicat des Métallos et Los Mineros ont entrepris des démarches pour fusionner leurs organisations.

Chine

Une mission de syndicalistes de la FTQ (dont un métallo) et du Fonds de solidarité FTQ s'est rendue en Chine en mars 2010.

La délocalisation d'emplois fait très mal et a causé la perte de milliers d'emplois au Québec. On a qu'à penser à Bauer/Nike.

Dans le cadre de la mission, nous nous sommes demandé si des investissements en Chine peuvent avoir des répercussions positives pour des entreprises québécoises et les emplois d'ici. La délégation a rencontré notamment des experts économiques et des diplomates. Elle a aussi visité les usines chinoises liées à des entreprises québécoises telles Emballage St-Jean (dont une usine est syndiquée ici avec les Métallos) et les poulies Baldor-Maska. Ces dernières ont décidé de produire en Chine des produits bas de gamme pour se concentrer sur des produits à haute valeur ajoutée au Québec. Les emplois ont été maintenus et les entreprises ont augmenté leurs profits. Par contre, pour Shermag, l'aventure avec des sous-traitants chinois a été un désastre, la qualité étant déficiente.

Des présentations ont été faites lors des rencontres régionales, suscitant l'intérêt et donnant lieu à de nombreuses questions.

Action politique : Une première campagne AGIR

La première campagne de l'Action du groupe d'intervention rapide (AGIR) s'est tenue cette année. La mobilisation a porté sur la privatisation grandissante de notre système de santé. L'adoption discrète de la loi 34 en juin 2009 ouvre la porte aux assureurs privés, en permettant de pratiquer une cinquantaine de chirurgies dans des Centres médicaux privés (CMS). Une pétition de 6500 signatures a été déposée à l'Assemblée nationale le 10 mars 2010. La structure AGIR est maintenant en place dans 90 % des sections locales. Elle deviendra un excellent outil de mobilisation et de politisation de nos membres.

Soutien aux luttes

- ArcelorMittal : la bataille pour la construction du laminoir à poutrelles à Contrecœur;
- Prysmian : soutien à la grève et à la campagne d'achat de câbles québécois par Hydro-Québec.

Autres implications...

- Participation au Traits d'union, à la revue Le Métallo et au site web des Métallos;
- Soutien à l'AIPE (Aide internationale à l'enfance)
- Visite des milieux de travail de la section locale 6833 à la Baie James;
- Journée de réflexion sur les assurances collectives le 20 janvier;
- Journée de réflexion sur l'intégration des immigrants le 26 février;
- Manifestation d'appui au Front Commun le 20 mars;
- Rencontre des correspondants du 30 mars au 1^{er} avril;
- Participation à un « groupe focus » de la FTQ sur les délocalisations du 20 au 22 avril;
- Jour de deuil, le 28 avril;
- Congrès d'orientation-avril;
- Marche du 1^{er} mai pour dénoncer le budget du gouvernement Charest et pour soutenir le Front Commun;
- Colloque sur la main-d'œuvre de l'IREC le 11 mai;
- Colloque du CRIMT sur la solidarité internationale les 23 et 24 septembre;
- Participation à la campagne Centraide;
- Participation au comité de coordination de la campagne sur les régimes de retraite de la FTQ.

Daniel Mallette



Comité de la condition féminine

Cette année, nous avons décidé de nous concentrer sur certains dossiers majeurs tels :

- La conciliation travail-famille (qui arrive nettement en tête de liste des priorités);
- La sécurité financière, la lutte contre la pauvreté et la précarité d'emploi;
- La santé physique et mentale;
- L'intégration des femmes à des postes dits masculins;
- La santé et sécurité pour les femmes.

Il ne faut pas négliger les dossiers aussi importants qui font partie de nos revendications:

- L'équité salariale à faire et à maintenir;
- La place des femmes dans nos structures;
- La relève;
- La violence faite aux femmes.

Certains acquis comme le droit au libre choix en matière d'avortement sont par ailleurs fragiles et nécessitent une certaine vigilance.

Sommaire des activités

À ce jour, nous avons eu quatre rencontres, dont la dernière se tenait le 17 novembre en marge de l'assemblée annuelle.

Nous avons participé à la «Marche mondiale des femmes», un grand rassemblement qui a eu lieu à Rimouski le 17 octobre 2010. À travers le monde, des femmes se sont mobilisées pour formuler des revendications à l'égard de leurs gouvernements respectifs. Au Québec, les revendications portaient notamment sur les conditions d'emploi, la privatisation des services publics et la violence faite aux femmes. L'événement était le point culminant d'une démarche qui a débuté le 8 mars lors de la Journée internationale des femmes.

Soulignons également la Conférence internationale des femmes qui s'est tenue à Pittsburgh entre le 17 et le 20 octobre dernier sur le thème « Un monde de femmes». On y a discuté particulièrement des défis rencontrés par les femmes dans leur vie quotidienne et des habiletés à développer pour les relever. Il a aussi été question des mesures à mettre de l'avant au chapitre de l'emploi, des politiques industrielles, de l'économie, du droit à la syndicalisation, de la conciliation travail-famille, etc.

En terminant, le comité envisage d'organiser des dîners-causeries sur différents sujets. C'est un dossier à suivre.

Nous profitons de l'occasion pour remercier le Syndicat des Métallos pour son appui, qui nous permet de faire avancer les dossiers qui sont toujours d'actualité et mobilisent notre énergie.

Les membres du comité sont :

- Silvy Vaudry, représentante, Syndicat des Métallos, bureau de Sainte-Thérèse
- Isabelle Proulx, représentante, Syndicat des Métallos, bureau de Brossard
- Chantal Lalancette, présidente du Comité, SL 9414, Brossard
- Lucie Rochon, SL 8922, Montréal
- Catherine Rio, secrétaire-archiviste et représentante à l'international, Nord-Nord-Ouest
- Audrey Therrien, représentante au national, SL 1976, Montréal,
- Manon Leclerc, SL 9291, Nord-Nord-Ouest
- Johanne Gosselin, SL 1976, Québec

Nous sommes en pleine restructuration et la relève est bienvenue. Plus précisément, nous cherchons des déléguées dans les régions de Montréal (1), Côte-Nord-Bas-Saint-Laurent-Îles-de-la-Madeleine (1), Québec (1) et Brossard (2).



Service de la santé sécurité et de l'environnement

CSST

Le responsable de la santé et sécurité siège à différents sous-comités de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

Comité sur le règlement sur la santé et sécurité du travail (3.33.2)

Mandat : réviser le règlement sur la santé et sécurité du travail (RSST) et soumettre des recommandations au conseil d'administration.

Les principaux dossiers traités en cours d'année : les cages de retenue pour pneus, les casques de sécurité, l'électricité statique, les protecteurs oculaires et faciaux, les vêtements à haute visibilité et la plongée.

Comité sur le règlement sur la santé et la sécurité dans les mines (3.57)

Mandat : réviser le règlement pour assurer un environnement de travail plus sécuritaire pour les travailleurs miniers.

Les principaux dossiers traités en cours d'année : programme de tolérance zéro, machines d'extraction, explosifs, services d'inspection, etc.

Nous visons aussi l'actualisation des programmes de prévention et de santé, notamment quant aux maladies professionnelles pulmonaires (silicose ou autres), au syndrome du tunnel carpien ou à la maladie de Raynaud.

Comité national de santé, sécurité et environnement

Nous avons participé activement au Congrès national d'orientation en avril 2010 à Toronto et au Congrès international en santé, sécurité et environnement tenu à Pittsburgh en octobre. Plus de 2000 participants assistaient à ces deux congrès. Les nombreux échanges et activités ont bien montré la force de notre grand syndicat.

Jour de deuil le 28 avril

À la mémoire des travailleurs et travailleuses tués au travail, quelque 1000 personnes ont manifesté devant le Toronto City Hall pendant le Congrès national d'orientation, le 28 avril. En collaboration avec la FTQ, nous avons souligné le Jour de deuil en installant plus de 85 bannières sur d'importants viaducs, pour commémorer les 185 décès de travailleurs et de travailleuses du Québec.

Comité de santé et sécurité FTQ (CSS-FTQ)

Nous avons travaillé avec le CSS-FTQ sur plusieurs dossiers tels le financement de la CSST, les mutuelles de prévention, les représentants à la prévention, le soutien aux plaideurs. Ça bouge et c'est très motivant.

Groupe de travail « Camiré »

En mai 2009, le conseil d'administration de la CSST approuvait la création d'un groupe de travail dont le mandat consiste à faire des recommandations sur le régime québécois de santé et sécurité du travail soit la Loi sur la santé et la sécurité du travail et celle sur les accidents de travail et les maladies professionnelles (LATMP). Ce groupe, présidé par M. Viateur Camiré, est composé de trois représentants syndicaux et de trois autres patronaux. Dans ce contexte, notre syndicat a déposé un mémoire en 2010 visant la reconnaissance de l'ensemble des groupes prioritaires. Nous attendons de voir ce qu'il en adviendra dans le rapport final.

Chrysotile

Notre syndicat a participé à la mise sur pied d'un regroupement pour l'usage sécuritaire et contrôlé du chrysotile. Outre les syndicats présents dans le secteur, le regroupement compte parmi ses membres les grandes organisations patronales, le Mouvement PROchrysotile, les villes de Thetford Mines et Asbestos ainsi que l'Institut du chrysotile.

Décès au travail-(2009-2010)

Nous avons appris en juillet dernier le décès tragique d'un de nos membres. Agent de sécurité membre de la section locale 8922, Roland Hardy, âgé de 51 ans, a été retrouvé sans vie le 23 juillet après avoir été sévèrement battu alors qu'il surveillait l'ancienne mine désaffectée Normandie à Saint-Joseph-de-Coleraine.

Les agents de sécurité exigent un resserrement des règles de sécurité sur la surveillance de lieux isolés depuis plusieurs années, demandant notamment à ce que les patrouilles y soient effectuées en équipe de deux. Cette mort inqualifiable est venue raviver leur revendication. Des pourparlers sont en cours avec la CSST afin de revoir la réglementation.

Le réseau des délégués et des représentants à la prévention

À la suite des rencontres régionales du printemps, le réseau des délégués et représentants en prévention a pris de l'ampleur, passant de 152 à 210 participants. C'est un bel outil de travail et d'échange d'information. Joignez le groupe!

Conclusion

En guise de conclusion, je réitère l'importance de demeurer actifs et tenaces « sur le terrain » en santé et sécurité du travail. Les défis sont nombreux pour faire valoir les droits des travailleurs. Continuons de sensibiliser nos membres pour qu'ils prennent part activement aux revendications. Notre plus grande force demeurera toujours notre solidarité.

René Bellemare